

INTITULE DU POSTE ENSA NANCY_2022-1074793_MCF_STA OMI_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU Maître de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture (Outils mathématique et informatique) / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Grand-Est
Département Meurthe-et-Moselle
Adresse
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMNP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position en centre-ville au bord du canal, proche de la place Stanislas et de la gare. Elle occupe une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC).

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie. L'école mène une activité de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une large offre de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

L'école compte une 50aine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants permanents.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'Ecole d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche. Elle travaille avec l'Université de Lorraine au développement du doctorat en architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Le profil se caractérise par de bonnes connaissances dans le domaine de l'informatique liés aux pratiques numériques. L'enseignant.e montre une bonne expérience et connaissance des outils numériques en architecture pour la conception (CAO, DAO, BIM, paramétrique...) et la collaboration (visualisation, planification...). Il/elle montrera une aptitude à développer et à s'adapter à des pratiques pédagogiques innovantes et collaboratives dans le cadre des croisements de disciplines.

Charges d'enseignement

Licence - 1^e, 2^e et 3^e années

L2 S1, **DAO** – CM10h/TD48h

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir par des exercices les fondamentaux de la géométrie dans l'espace utilisée dans la modélisation des espaces et de les appliquer à l'architecture à l'aide d'exercices par la pratique de TD

L3 S1, **CAO Modèle théorique** – CM11h/TD37h

Le cours permet de prendre des outils numériques actuels à des fins de modélisation 3D orientée BIM

L3 S1, **CAO Synthèse d'images** – CM22h/TD74h

Le cours permet d'avoir les clés pour le traitement des images issues de la modélisation 3D des projets

Master – 1^e et 2^e année

M1 ou M2 S2, TD62h en atelier de projet du domaine AIE. Il/elle apportera son expertise sur les outils numériques en architecture dans le cadre de l'atelier de projet.

M1 S2 et M2 S1 **Mémoire de fin d'études** – TD14h par semestre encadrement de mémoire de fin d'études et de mémoire mention recherche du domaine AIE

Doctorat

Co-encadrement de thèse dans les thèmes scientifiques 2 et 5 du laboratoire MAP-CRAI. S'ajoutent le suivi de stages en Licence comme en Master, la participation à des jurys d'évaluation PFE, la coordination pédagogique.

Charges de recherche

Il/elle assurera les missions scientifiques suivantes :

- Implication scientifique dans l'un des thèmes du laboratoire MAP-CRAI notamment le thème 2 « Activités collectives et maquette numérique » et le thème 5 « Visualisation et interaction dans les espaces virtuels »,
- Encadrement de stages recherche au laboratoire et suivi de thèses dans les thèmes scientifiques des thèmes 2 et 5 du laboratoire,
- Développement de travaux de recherche en lien et avec la profession,

L'enseignement de CAO pour sa partie TD pourra être déchargé au semestre 1 si il/elle entreprend des travaux de recherche et fait une demande de décharge.

Autres tâches

Il/elle participera aux journées portes ouvertes et autres événements en présentant ses enseignements et recherche. Il/elle s'impliquera dans les instances de l'école. Il/elle inscrira sa pédagogie dans le cadre de l'approche par compétence.

Il/elle engagera une réflexion participative sur l'enseignement des pratiques et outils numériques, il/elle proposera une stratégie sur l'usage et la maîtrise des outils et approches numériques. Cette proposition répondra au projet de formation de l'école rédigé pour la campagne d'accréditation 2022-2027 et validé par l'HCERES.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Il/elle disposera de compétences et d'expériences en pédagogie notamment dans le domaine de la CAO, DAO et du BIM au travers d'outils collaboratifs et d'outils de visualisation dans les espaces virtuels. Il/elle montrera des connaissances dans le domaine de l'acquisition et le traitement de données pour l'architecture.

Les connaissances sont présentées par des travaux de recherche qu'il/elle aura mené ou engagé. De même, il/elle devra montrer une connaissance et une pratique de montage de projet de recherche dans le cadre de ces thématiques voire au-delà.

Il/elle témoignera de sa capacité à construire et à renouveler un plan de cours, à recourir à des stratégies pédagogiques variées, et notamment des modes d'évaluation adaptées, ainsi qu'à organiser des travaux dirigés. Il/elle devra associer esprit d'ouverture et sens critique, être à l'écoute de ses collègues et des étudiants, et témoigner d'une capacité à travailler en équipe. Par ailleurs, il/elle fera preuve d'inventivité et être force de proposition, en associant rigueur et organisation.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Il/elle s'intégrera dans l'équipe STA et participera à la mise en place de la transition numérique dans l'enseignement de l'architecture. En termes de recherche, le profil se rattache à l'unité de recherche MAP-CRAI. Le laboratoire se structure sur 5 thèmes orientés sur les approches numériques en architecture. Il/elle viendra renforcer le thème 2 « Activités collectives et maquettes numérique » et le thème 5 « Visualisation et interaction dans les espaces virtuels ». Il/elle devra avoir la capacité d'encadrer des stagiaires recherche et des doctorants. Il/elle, suivant les sujets d'études, pourra être amené.e à travailler à des collaborations inédites et transversales avec le LHAC, autre unité de recherche de l'ENSA.

Il/elle renforcera l'équipe de la Chaire Bois de l'école de Nancy. Il/elle mettra à profit son expertise sur les questions de visualisation du patrimoine bâti et de planification. Sa contribution et son implication seront étudiés selon les projets portés et les sujets développés par la Chaire Bois.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

De formation architecte ou architecte-ingénieur, le/la candidat(e) est titulaire d'un doctorat en sciences de l'architecture ou dans des domaines de recherches équivalents en relation avec le numérique appliquée à l'architecture. Une pratique professionnelle en lien avec les enseignements théoriques décrites dans ce profil de poste sera un plus pour permettre la contextualisation des enseignements dans une pratique courante d'agence d'architecture ou d'ingénieurs.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023
Personne à contacter	Olivier Pizon, Secrétaire général olivier.pizon@nancy.archi.fr
Autre personne à contacter	Eléonore Compain, Responsable du service RH eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr

Adresses électroniques uniquement